

CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION :
Projet de règlement n° 486-2-U

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 486-2-U modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures n° 486-U.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 avril 2023, le conseil a adopté le projet de règlement n° 486-2-U modifiant le règlement relatif aux dérogations mineures n° 486-U;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 mai 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le projet de règlement n° 486-2-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Le projet de règlement a pour principal but d'apporter les amendements nécessaires afin de se conformer à certaines des nouvelles dispositions légales instaurées par le projet de loi 67, plus précisément en ce qui a trait aux dérogations mineures accordées sur des propriétés affectées par des zones de contraintes de sécurité publique;
4. Le projet de règlement n° 486-2-U ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
5. Le projet de règlement n° 486-2-U peut être consulté à l'hôtel-de-ville de Carignan, au 2379, chemin de Chambly, bureau 210, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Carignan, ce 11 avril 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 11 avril 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 11 avril 2023.

Donné à Carignan, ce 11 avril 2023.

Ève Poulin, avocate
Greffière